DEPARTEMENT DE L'ISERE — République Française — Liberté, Egalité, Fraternité

Circonscription de LA TOUR-DU-PIN

Élections législatives du 23 Novembre 1958

Candidature Pierre GRATALOUP

Electrices, Electeurs,

Le Referendum du 28 septembre a marqué la volonté Nationale de rompre sans esprit de retour avec les mœurs politiques et les habitudes partisanes qui avaient conduit le pays au bord de l'abîme.

En disant « OUI » aux Institutions nouvelles proposées par le Gouvernement du Général DE GAULLE, 80 % des Françaises et des Français ont dit « NON » au passé récent. ILS ONT CONDAMNE DEFINITIVEMENT UN SYSTEME POLITIQUE QUI, PRISONNIER QU'IL ETAIT DES INTRIGUES DE TOUTES NATURES S'EST REVELE INCAPABLE D'ASSURER LA SAUVEGARDE DES GRANDS INTERETS NATIONAUX.

Le présent Gouvernement, par le Scrutin d'arrondissement voulu depuis longtemps par le pays, mais que l'Assemblée Nationale défunte s'était bien gardée de lui donner, a rendu à chaque Citoyen sa liberté.

Il n'y a plus l'écran des Etats Majors Parisiens entre l'Electeur et le Candidat ; le contact est désormais direct, le choix est libre ; c'est pourquoi librement je me présente à vous.

MAIRE de SAINT-CHEF et CONSEILLER GENERAL du Canton de BOURGOIN, je connais les besoins de notre Arrondissement, qui enfin, va reprendre sa personnalité et son unité.

Qu'il s'agisse de nos problèmes Agricoles, de nos problèmes Industriels, qu'il s'agisse des projets concernant nos Chefs-lieux, nos Bourgs ou nos Villages, rien de nos communes difficultés ne m'est vraiment inconnu.

De toute la foi, de toute l'ardeur dont je puis être capable, ces problèmes, ces difficultés, ces besoins, je m'emploierai à les mieux comprendre et dans toute la mesure où celà dépendra de moi à les résoudre, à les satisfaire, à leur trouver une solution.

DES PROMESSES PRECISES ? UN LONG PROGRAMME ? QUEL EST L'ELECTEUR QUI POURRAIT ENCORE Y CROIRE. QUEL EST L'ELECTEUR QUI, AU FONDS DE LUI MEME, NE SE REPROCHE PAS DE S'Y ETRE LAISSE PRENDRE.

La seule promesse pour laquelle je puisse honnêtement m'engager sans réserve, c'est de me consacrer entièrement à la défense des intérêts de notre Arrondissement, à la défense de toutes les causes légitimes et sur le plan de l'intérêt général de n'obeir qu'à ce qui me paraîtra être l'appel du devoir.

LIBRE DE TOUTE APPARTENANCE POLITIQUE, PAR INCLINATION PERSONNELLE, JE SUIS PARTISAN D'UN PROGRES SOCIAL CONTINU. Je crois que celui-ci ne peut être assuré et garanti que si, face au réel, ayant fait table rase de tous les slogans dont on nous a trop longtemps nourris, toutes les bonnes volontés se rassemblent dans un effort confiant et fraternel pour édifier la France Nouvelle.

Le changement que l'immense majorité du pays réclame, le Général DE GAULLE, avec son prestige sans égal et son autorité souveraine, le lui a proposé en même temps que pour la deuxième fois il assurait le Salut de la République et le maintien de nos libertés.

POLITIQUE EXTERIEURE, POLITIQUE INTERIEURE, ALGERIE, COMMUNAUTE DES PEUPLES D'OUTRE-MER : PARTOUT LA POSITION DE LA FRANCE S'EST REDRESSEE ; C'EST CETTE POLITIQUE MAGISTRALEMENT DEFINIE QU'IL NOUS FAUDRA APPLIQUER, DEFENDRE, PROMOUVOIR.

Chers Compatriotes,

Depuis ma naissance je vis au milieu de vous. Par ma profession, je connais vos soucis et vos peines.

Je vous offre sans réserve le concours de mon dévouement, DE MA FOI DANS L'AVENIR DE LA Vme REPUBLIQUE, et dans l'avenir de notre Cher et Grand Pays.

Je demeurerai fidèle aux traditions que les anciens dans leur sagesse ont appris à maintenir, et je trouverai les forces nécessaires pour accomplir ma tâche, dans l'espoir que me donne notre vibrante jeunesse.

Monsieur Joseph CLIET, syndicaliste agricole, unanimement estimé, a bien voulu m'apporter le concours précieux de son autorité. Je l'en remercie.

Avec lui je sollicite votre confiance.

Pierre GRATALOUP

NOTAIRE,

MAIRE DE SAINT-CHEF,

CONSEILLER GENERAL du Canton de BOURGOIN.

SUPPLEANT :

Joseph CLIET

AGRICULTEUR
SYNDICALISTE AGRICOLE
à Saint-Ondras

VU : *LE CANDIDAT.*

Imp. «Liberté de Bourgoin» — Bourgoin
23 Novembre 1958